Service départemental d'incendie et de secours

HAUTE-LOIRE

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE

AR Prefecture

043-284300019-20250930-2025_DELBU_026-DE
Reçu le 06/10/2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des délibérations du bureau du conseil d'administration

Séance du 30 septembre 2025

Membres en exercice : 4
Présents : 4
Procurations : /
Nombre de votants : 4
Votes pour : 4
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation : 28 août 2025

DELIBERATION N° BU 2025 - 026

Plan de financement des travaux 2025 : rénovation vestiaires CIS ST MAURICE-DE- LIGNON et agrandissement / rénovation CIS BEAULIEU / ROSIERES

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 septembre, à 12 h 00, le bureau du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Loire s'est réuni, en application de l'article L 1424-27 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Mme Marie-Agnès PETIT, Présidente du conseil d'administration.

Les membres du bureau du conseil d'administration avec voix délibérative étaient au nombre de 4 présents, à savoir :

- Mme Marie-Agnès PETIT, présidente du bureau du conseil d'administration ;
- M. Michel CHAPUIS, 1er vice-président du bureau du conseil d'administration.
- Mme Christiane MOSNIER, 2ème vice-présidente du bureau du conseil d'administration ;
- Mme Sophie COURTINE, 3ème vice-présidente du bureau du conseil d'administration.

Étaient également présents au jour de la séance :

- Colonel Frédéric ROBERT, directeur – chef de corps ;
- Colonel Guillaume OTTAVI, directeur adjoint – commandant en second ;
- Commandant Philippe GALTIER, chef du groupement ressources humaines ;
- Commandant Pascal PERRIN, chef du groupement technique ;
- Mme Séverine LASHERMES, chef du service finances.

Acte soumis à transmission à M. le PRÉFET, accusé de réception :

AR Prefecture
043-284300019-20250930-2025_DELBU_026-DE
Reçu le 06/10/2025

DELIBERATION N° BU 2025-26 : Plan de financement des travaux 2025 : rénovation vestiaires CIS ST MAURICE-DE- LIGNON et agrandissement / rénovation CIS BEAULIEU / ROSIERES

Le conseil d'administration a approuvé, lors de sa séance du 20 juin 2025, les avenants aux conventions pluriannuelles pour le soutien du Département au financement de la construction ou de la rénovation des casernes ainsi qu'à l'investissement matériels et équipements et a autorisé la Présidente à signer ces deux avenants.

Pour chaque projet, la commune ou l'EPCI sera sollicité afin de participer au financement de l'opération à hauteur d'un montant librement défini qui sera intégré au plan de financement.

Le nouvel article 2 de la convention pluriannuelle pour le soutien du Département au financement de la construction ou de la rénovation des casernes mentionne que *« Chaque projet devra faire l'objet d'une demande de subvention individualisée basée sur le plan de financement délibéré par le bureau du conseil d'administration du SDIS en référence à la délibération concernée du CASDIS actant l'opération de construction ou de rénovation concernée. Cette demande fera l'objet d'un examen par la commission permanente du Département. »*

Plan de financement des travaux 2025

Nature des travaux	Montant des travaux	COMMUNE	DÉPARTEMENT	ÉTAT	SDIS	
		CNE / EPCI	Part Département	DETR	FCTVA 16,404%	Financement SDIS
* Agrandissement / rénovation BEAULIEU - ROSIERES	670 000,00 €	20 000,00 €	326 024,40 €	0,00 €	106 626,00 €	217 349,60 €
Rénovation vestiaires ST MAURICE DE LIGNON	86 000,00 €€	20 000,00 €	25 162,40 €		14 107,44 €	26 730,16 €
TOTAL	**756 000,00 €**	**40 000,00 €**	**351 186,80**	**0,00 €**	**120 733,44 €**	**244 079,76 €**

*Opération faisant l'objet d'une AP/CP créée par délibération du CASDIS n°2025-03 lors de sa séance du 18 mars 2025

Ainsi, en référence à la délibération N° 2025-10 du conseil d'administration approuvant le budget primitif 2025 qui prévoit différents investissements immobiliers, les membres du bureau, à l'unanimité, valident le plan de financement de ces travaux en vue de l'appel de subvention du Département.

CERTIFIE EXECUTOIRE AU RETOUR DE LA PREFECTURE

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

MARIE-AGNES PETIT

Service Départemental d'Incendie et de Secours ★ HAUTE-LOIRE